



## PRÉPARER SON AUDIT DE SURVEILLANCE QUALIOPi

### CONTEXTE :

- ✓ Votre organisme prestataire d'actions concourant au développement des compétences (OPAC) est certifié Qualiopi
- ✓ Votre audit de surveillance doit être réalisé à distance ou en présentiel selon les modalités de l'audit initial, entre le 14ème et le 22ème mois suivant la date d'obtention de la certification ou entre le 14ème et 28ème mois pour les certifications obtenues avant le 01/01/2021

### POUR QUI ?

- ✓ Les organismes prestataires d'actions concourant au développement des compétences (OPAC) entrant dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle :
  - Les actions de formation
  - Les bilans de compétences
  - Les actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience
  - Les actions de formation par apprentissage

### POURQUOI ?

- ✓ Préparer son audit de surveillance Qualiopi
- ✓ Sécuriser ses processus
- ✓ Garantir son audit de renouvellement

### COMMENT ?

- ✓ Évaluation de l'état de vos processus au regard des critères du référentiel
- ✓ Réalisation d'une analyse des éléments de preuve renseignés par votre organisme
- ✓ Préconisation pour résoudre les éventuels écarts
- ✓ Intervention et suivi sur plusieurs journées selon votre organisation

### TARIF

- ✓ Demi-journée d'intervention à partir de 280€ HT
- ✓ Devis et tarif personnalisés